

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 030-213000284-20240402-2024_04_36-DE



Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2024-04-36
Séance du 02 avril 2024

Objet : Modification du tableau des effectifs

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
28	3	2

VOTE	
A la majorité	Contre : 4
	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 avril à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 26 mars 2024

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FONT-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Justine **ROUQUAIROL**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Sylvain **HILLE**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Marilyne **FOURNIER**, Claude **ROUX**, Françoise **SERVOL**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Guillaume **SANCHEZ**, Thierry **VINCENT**, Jérôme **JACKEL**, Olivier **WIRY**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Philippe **BERTHOMIEU** procuration à Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à Jennifer **OBID**, Pascale **BORDES** procuration à Bernard **NASS**

Conseillers municipaux absents : Mourad **ABADLI**, Ali **Ouatizerga**

Secrétaire de séance : Raymond **MASSE**

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 030-213000284-20240402-2024_04_36-DE



Objet : Modification du tableau des effectifs

Considérant que la ville de Bagnols-sur-Cèze est engagée dans une convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain portant sur le quartier des Escanaux examiné par le comité d'engagement de l'ANRU en date du 14 mars 2022,

Considérant que cette convention pluriannuelle a fait l'objet d'un avenant d'amplification signé le 27 octobre 2023,

Considérant que la ville de Bagnols-sur-Cèze souhaite que le pilotage des projets de renouvellement urbain, l'animation des instances de gouvernance et le suivi des opérations de travaux soit assuré par une personne recrutée sur un emploi permanent, et non plus en contrat de projet,

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs pour tenir compte de ses modifications,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 20 mars 2024

Le Conseil municipal décide à la majorité – 4 contre (B. NASS, Pascale BORDES procuration à Bernard NASS, Jean-Louis MORELLI, Léopoldina MARQUES-ROUX) :

- de modifier le tableau des effectifs du personnel communal en :

- Créant 1 emploi permanent à temps complet à compter du 1^{er} mai 2024

Service : Programme de Rénovation Urbaine

Filière : Administrative

Catégorie : A

Cadre d'emploi des Attachés

Grade : Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe

En application de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction Publique, l'emploi pourra être occupé de manière permanente par un agent contractuel dans le cas où les besoins des services ou la nature le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi.

- d'inscrire les crédits correspondants au chapitre 012 du budget 2024.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 02 avril 2024.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt électronique en Préfecture

Le 05 AVR 2024

et publié le 05 AVR 2024

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET

